

**SESSION
ORDINAIRE
Ajournement
21 décembre
2009**

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC DU SEPTIÈME JOUR DE DÉCEMBRE 2009 AJOURNÉE AU VINGT-ET-UNIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE NEUF SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ALAIN GUINDON, MAIRE. LA SESSION DÉBUTE À VINGT HEURES.

SONT PRÉSENTS FORMANT QUORUM

M. Alain Guindon, maire
Mme Marie-Eve Surprenant, conseillère
M. Benoît Proulx, conseiller
Mme Sylvie D'Amours, conseillère
M. Donald Robinson, conseiller
M. Nicolas Villeneuve, conseiller
M. Joël Brassard, conseiller

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Mme Guylaine Comtois, directrice générale

❖ OUVERTURE DE LA SESSION

Résolution numéro 464-12-2009

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 07 DÉCEMBRE 2009 AJOURNÉE AU 21 DÉCEMBRE 2009**

Il est proposé par monsieur Donald Robinson

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la session ordinaire du 7 décembre 2009 ajournée au 21 décembre 2009.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

1.1 Adoption de l'ordre du jour.

2. ADMINISTRATION

2.1 Dépôt de la liste des comptes à payer du mois de décembre 2009.

2.2 Renouvellement des assurances générales de la municipalité à la Mutuelle des Municipalités du Québec (Ultima).

2.3 Demande d'autorisation d'emprunt temporaire.

3. TRANSPORTS

3.1 Octroi du contrat d'éclairage des rues pour l'année 2010.

4. LOISIRS

4.1 Octroi d'un contrat de fourniture et d'installation de caméra de surveillance.

5. AVIS DE MOTION DE RÈGLEMENTS

5.1 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement 20-2009 modifiant le règlement 5-86 visant la constitution d'un fonds de roulement.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. LEVÉE DE LA SESSION

❖ ADMINISTRATION

Résolution numéro 465-12-2009

DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2009

Il est proposé par monsieur Joël Brassard

Et résolu d'autoriser le paiement des comptes du fonds d'administration présentés sur les listes établies au 17 décembre 2009 au montant de 260 916.10\$.

Les présentes dépenses ont fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la loi.

Résolution numéro 466-12-2009

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ À LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (ULTIMA)

Il est proposé par monsieur Nicolas Villeneuve

Et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement des assurances générales de la municipalité pour l'année 2010 à la Mutuelle des municipalités du Québec représentée par le Groupe Ultima inc. au montant de 72 614 \$.

La présente dépense a fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la Loi.

Résolution numéro 467-12-2009

DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPRUNT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE le budget 2010 est adopté le 21 décembre 2009;

CONSIDÉRANT QUE l'envoi des comptes de taxes est prévu pour la fin du mois de janvier et que ceux-ci sont payables dans les 30 jours de la réception;

CONSIDÉRANT QUE durant les deux premiers mois de l'année, dans l'attente de la perception des taxes, la municipalité manquera de liquidité pour ses opérations courantes;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Benoît Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE**

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac demande à la caisse populaire Desjardins du lac des Deux-Montagnes d'autoriser un emprunt temporaire d'un montant maximum de 800 000 \$ versé progressivement pour combler les besoins en liquidités.

Que cet emprunt temporaire soit autorisé pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 1^{er} mars 2010.

❖ **TRANSPORTS**

Résolution numéro 468-12-2009
OCTROI DU CONTRAT D'ÉCLAIRAGE DES RUES POUR L'ANNÉE 2010

Il est proposé par monsieur Nicolas Villeneuve

Et résolu d'accorder le contrat d'éclairage des rues pour l'année 2010, soit du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, à la compagnie Lumidaire inc. au même taux que 2009 plus IPC (0.5%). Les coûts des travaux durant l'année 2010 pourront totaliser une somme d'environ 12 000\$.

La présente dépense a fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la loi.

❖ **LOISIRS**

Résolution numéro 469-12-2009
OCTROI D'UN CONTRAT DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE CAMÉRA DE SURVEILLANCE

Il est proposé par madame Marie-Eve Surprenant

Et résolu d'accorder le contrat de fourniture et d'installation de caméra de surveillance aux parcs Jacques-Paquin et Paul-Yvon Lauzon, ainsi qu'à la station Maxime incluant l'achat d'un ordinateur pour la transmission, pour une somme n'excédant pas 20 000\$, conditionnelle à la confirmation d'essai de transmission concluant.

La présente dépense est assumée par le fonds de roulement sur un terme de 3 ans.

❖ **AVIS DE MOTION DE RÈGLEMENTS**

Résolution numéro 470-12-2009

AVIS DE MOTION RELATIF À L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 20-2009 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 5-86 VISANT LA CONSTITUTION D'UN FONDS DE ROULEMENT

Monsieur Joël Brassard donne avis qu'à la prochaine session ou à une session ultérieure, il sera présenté pour adoption le règlement 20-2009 amendant le règlement 5-86 visant la constitution d'un fonds de roulement aux fins de majorer le fonds de roulement de 150 000,00 \$.

❖ **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes se sont exprimées a été tenue conformément à la Loi.

Résolution numéro 471-12-2009

LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par madame Sylvie D'Amours

Et unanimement résolu de lever la présente session.

**ALAIN GUINDON
MAIRE**

**GUYLAINE COMTOIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE**